

Le féminisme matérialiste, avec et contre Marx

PAR FABIEN ESCALONA
ARTICLE PUBLIÉ LE DIMANCHE 5 AOÛT 2018



En s'inspirant de Marx mais en prenant des libertés avec son appareil théorique, des féministes ont mis en évidence un rapport social de sexe, irréductible à la domination du capital. Séparant et hiérarchisant hommes et femmes, il n'est cependant pas figé et fonctionne toujours en « imbrication » avec d'autres rapports sociaux. Troisième volet de notre série d'été sur Marx.

L'an dernier, la notion de « *charge mentale* » a fait l'objet d'une popularisation inédite, notamment grâce à un strip numérique de **la dessinatrice Emma**. Si elle exprime particulièrement bien une contrainte invisible – celle d'avoir toujours en tête, plus que les conjoints, la nature et l'organisation des tâches domestiques et familiales à accomplir –, l'expression n'est pas nouvelle. Elle aurait été forgée **au cours des années 1980** dans le milieu de la recherche consacrée aux conditions de travail. Sans que la notion soit employée telle quelle, on peut cependant faire remonter à une décennie plus tôt l'évocation de ce qu'elle recouvre.

Pour cela, il faut se plonger dans les écrits de la première génération des féministes matérialistes en France. Le phénomène est alors abordé dans une

réflexion plus large, conceptuellement ambitieuse, en termes de « *classe* » ou de « *rapport* » de sexe. **Colette Guillaumin** était **une figure importante** de ce courant. Expliquant la façon dont les femmes se voient attribuer la prise en charge gratuite d'autres membres du groupe, elle parle en 1978 d'une « *présence constante* », décrite en termes forts : « *Le temps est dévoré par le face-à-face avec les bébés, les enfants, le mari ; et aussi les gens âgés ou malades. [...]* Chaque seconde – et sans espoir de voir cesser à heure fixe cette préoccupation, même la nuit – elles sont absorbées dans d'autres individualités. »

En amont, et non sans ironie, elle décrit comment « *toujours et partout, on attend que les femmes fassent le nettoyage et l'aménagement, surveillent et nourrissent les enfants, balayent ou servent le thé, fassent la vaisselle ou décrochent le téléphone, recousent le bouton ou écoutent les vertiges métaphysiques et professionnels des hommes, etc.* ». Ces exemples, et d'autres qu'elle accumule **dans le même article**, illustrent les voies par lesquelles s'exprime une logique d'appropriation, physique et directe, d'une classe par une autre, celle des femmes par celle des hommes.

Il s'agit de bien plus que d'une logique d'exploitation, dans laquelle seule la force de travail est accaparée. C'est ici le corps tout entier, non distingué de ce qu'il peut produire, qui fait l'objet d'une appropriation. De façon provocatrice, Guillaumin forge le concept de « *sexage* », dans une analogie explicite avec les précédents de l'esclavage, voire du servage, lors desquels s'est noué le même type de relation. Dans le cas des personnes noires comme dans celui des femmes, une différence supposément naturelle a servi à légitimer la « *prise en main de l'unité matérielle productrice de force de travail* ».

Par le temps et les services spécifiques (entretien, soin, écoute...) qui sont exigés des femmes, sans contrepartie ou dans un statut particulièrement subalterne, le rapport de sexage asservit celles-ci au bénéfice des hommes. Dans ce cadre, les violences sexuelles ne sont qu'une des modalités – extrême et illégale, mais répandue et persistante

– par lesquelles ce rapport d'appropriation se manifeste. Elles traduisent, de la part de certains hommes, l'exercice d'une licence à l'égard de femmes chosifiées, dont ils se sentent permis de disposer. Si l'on suit l'auteure, de telles violences devraient être traitées comme « socialement significatives » et non comme des « bavures ».

Un nouveau regard sur le patriarcat



À l'époque où elle théorise le rapport de sexage, Guillaumin n'est pas isolée. Un courant prend forme, dans lequel se reconnaissent encore aujourd'hui plusieurs auteures. Soucieuses de ne plus passer par la médiation du regard masculin, elles font face à un contexte où les organisations du mouvement ouvrier restent peu sensibles aux enjeux du patriarcat. Puisant chez Marx de quoi penser leur propre problématique, elles prennent parfois quelques libertés avec le contenu originel de ses concepts, ou du moins ce que la *doxa* marxiste en avait retenu.

La revue **Questions féministes**, publiée de 1977 à 1980, est un lieu d'impulsion de ce courant d'analyse. Sous le patronage de Simone de Beauvoir, elle est notamment animée par Christine Delphy, restée une intellectuelle importante dans le champ de la pensée critique. À la suite de désaccords éditoriaux, la revue renaît sous l'appellation *Nouvelles questions féministes*, encore en activité aujourd'hui.

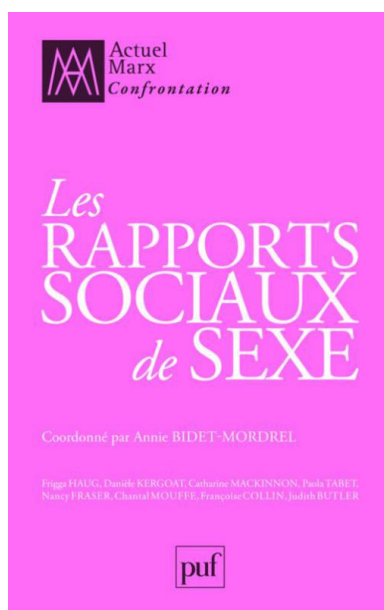
Dans ses premières interventions, **Christine Delphy** ne dit pas rejeter le marxisme. Simplement, elle affirme **s'inspirer de sa méthode matérialiste**, plutôt que de son analyse du capitalisme. Ce dernier ne constitue en effet qu'« un système particulier d'exploitation », qui ne se superpose pas au patriarcat et ne peut donc suffire à en rendre compte. Les explications naturalisantes ou idéologiques de l'oppression des femmes ne se révèlent pas plus satisfaisantes. Les groupes sociaux n'existent pas préalablement aux rapports de classe dans lesquels ils sont inscrits. De plus, la seule force de la pensée, sans fondement objectif, ne peut suffire à les faire advenir.

Ce sont en fait les pratiques sociales *matérielles* qui nourrissent la domination, laquelle peut ensuite faire l'objet de justifications plus ou moins élaborées. Et ces pratiques, même en dehors du capitalisme, peuvent s'analyser en termes d'exploitation. Celle dont les femmes sont victimes, en tant que groupe, se déroule, selon Delphy, à l'intérieur d'un « *mode de production domestique* ». Au sein de la famille, le travail des femmes est en effet extorqué, sans que cela dérive du rapport capitaliste-salarié. Une telle analyse revient à « *étendre les principes du marxisme à l'analyse de l'oppression des femmes* », tout en appelant en retour une révision de l'analyse marxienne du capitalisme, dans la mesure où le mode de production domestique propage ses effets hiérarchiques et inégaux au-delà de la sphère du foyer.

L'universitaire britannique Stevi Jackson **se souvient** qu'à l'époque où furent publiées ces thèses, le marxisme dominant, y compris dans sa version féministe, concevait les choses à l'inverse. « *Le travail domestique était pensé en termes de son utilité pour le système capitaliste. [...] "L'Ennemi principal" [célèbre article de Delphy – ndlr] m'a semblé, à cet égard, un bol d'oxygène dissipant la poussière de ce débat aride et permettant de sortir de l'impasse dans laquelle l'obsession de la valeur du travail nous conduisait. Le caractère rafraîchissant du travail de Christine Delphy résidait dans son point de départ : les rapports sociaux spécifiques au travail domestique, au lieu d'essayer de déduire ces rapports du capitalisme.* »

L'imbrication des rapports sociaux

Le travail, toujours lui, se situe au cœur de l'**approche proposée** par la sociologue **Danièle Kergoat**. Pour elle, il est l'enjeu et la base matérielle d'un « *rapport social* » entre groupes sexués, à qui sont distribués de manière différenciée et inégale les travaux productifs et reproductifs. La division sexuelle du travail se caractérise ainsi par une *séparation* entre des activités dévolues aux femmes (domestiques, mais aussi de soin) et d'autres dévolues aux hommes. En général, ces dernières sont aussi les plus prestigieuses et pourvoyeuses de ressources, si bien que la division sexuelle du travail apparaît aussi comme *hiérarchique* (au point qu'un travail égal ne donne pas toujours lieu à salaire égal).



Comme Guillaumin, Kergoat ne pense pas le rapport social de sexe comme quelque chose de figé. Pour la première, l'accession des femmes au marché du travail constitue une contradiction interne au « sexage ». En vendant « *de leur propre chef* » leur force de travail, elles acquièrent un statut de sujet qui encourage de manière diffuse leurs revendications d'égalité et de liberté. Pour la seconde, le propre d'un rapport social est de pouvoir être subverti, à condition d'être reconnu comme tel et de donner lieu à une action volontariste. La sociologue prend l'exemple circonscrit mais réussi d'un mouvement d'infirmières,

lors duquel des « *règles de mixité* » collectivement choisies ont déjoué la monopolisation « *spontanée* » de la parole et de l'organisation du mouvement par des hommes.

Mais Kergoat insiste aussi sur le fait que le rapport social de sexe n'existe pas indépendamment d'autres rapports sociaux. Ceux-ci « *sont multiples et aucun d'entre eux ne détermine la totalité du champ qu'il structure* ». Mieux, ils se combinent souvent ensemble dans la vie concrète des individus. Ils seraient ainsi « *consubstantiels* » les uns aux autres: distincts dans leur logique, autant qu'entremêlés dans leur réalisation.

Le terme de « *consubstantialité* » est repris par les philosophes Jacques Bidet et **Annie Bidet-Mordrel**. Certes, analysent-ils, « *la violence masculine n'a pas le même agenda historique que la violence capitaliste* ». Pour autant, la domination des hommes se recompose dans les conditions dressées par le capitalisme (lequel a détruit le rôle de la famille comme lieu de production), tandis que la domination du capital s'est appuyée sur un contexte déjà patriarcal (en profitant du travail domestique gratuit des femmes et d'une source de division de la classe des prolétaires).

La chercheuse **Jules Falquet** préfère parler d'une « *imbrication* » des rapports sociaux. Elle en donne une illustration dans ses propres recherches, consacrées notamment à la façon dont la force de travail est allouée dans la mondialisation néolibérale. Classe, race et sexe déterminent une répartition fort inégale des activités les plus dures et les moins reconnues. Les femmes, et en particulier les femmes de couleur, se voient ainsi assigner les tâches domestiques et de service les moins qualifiées (y compris sexuelles, la prostitution renvoyant à un déficit structurel d'accès au patrimoine individuel, à une instruction de qualité et à la sécurité physique). Quant aux hommes « non privilégiés », ils se voient surtout confier des travaux pénibles, dévalorisés et dangereux.

Falquet résume la situation de la sorte : « *Les corps féminisés ou racialisés, surtout dans la classe prolétaire, sont massivement affectés à la reproduction sociale à bas prix. Les corps masculinisés ou racialisés, surtout parmi les prolétaires, sont affectés à la guerre et à la sécurité.* » Comprendre ces tendances exige de porter l'attention sur l'évolution de chacun des rapports sociaux, dans son interaction avec les autres. Cela conduit, selon elle, à « *réviser le récit de la succession des modes de production, qui n'apparaît alors plus comme linéaire, mais comme une sorte de buisson assez confus* ».

Des éléments de controverse

Tout en reconnaissant la spécificité et l'importance de l'oppression des femmes, certains marxistes contestent cependant l'usage de certains concepts pour la décrire, justement afin de ne pas la confondre avec la dynamique des modes de production. Il n'est ainsi pas évident que les rapports de sexe puissent s'analyser en termes de classes. Jacques et Annie Bidet font notamment valoir que dans le passage d'un mode de production à un autre, les classes tendent à disparaître, alors qu'« *entre les hommes et les femmes, se vivent [...] les effets d'une histoire multimillénaire, sous le signe d'une inégalité toujours à nouveau reconduite* ».

Doctorante en philosophie à l'université de Strasbourg et membre de la revue du PCF *Cause commune*, Saliha Bousseadra explique à Mediapart que « *les conditions matérielles dans lesquelles vivent la plupart des femmes peuvent les faire apparaître comme une classe mais les tiennent en fait dispersées* ». Bien qu'elles puissent se réunir dans diverses actions militantes, aucune tendance ne semble assez forte pour contrecarrer leur identification à leurs foyers respectifs. La chercheuse fait en effet remarquer que « *pour celles qui vivent en couple avec un homme, leur intérêt matériel se confondra d'abord avec sa famille. Parce que, dans la famille, la division du travail n'est pas assez développée pour que les*

“membres” puissent exister “en tant qu’individus” à part entière » (voir **son intervention** lors d'un récent colloque).



Silvia Federici.

L'œuvre de Silvia Federici constitue un autre exemple de ce genre de controverses. Dans *Caliban et la sorcière*, elle affirme que l'accumulation primitive décrite par Marx fut beaucoup plus vaste que ce qu'il en dit, notamment à travers l'enrôlement coercitif du corps des femmes dans la (re)production de la force de travail. Chasse aux sorcières, législation répressive sur la famille et la sexualité, enfermement domestique auraient traduit ce processus d'asservissement des femmes, pour mieux les utiliser dans la grande « **chaîne de montage** » capitaliste, bien au-delà de l'usine.

Antoine Artous **reproche** à Federici de confondre des dynamiques – crise du féodalisme, évolution des formes familiales, développement des rapports capitalistes – dont la chronologie ne coïncide pas toujours : « *Tout semble lu à travers des catégories issues de l'analyse du XIX^e siècle qui, en quelque sorte, émergeraient de façon embryonnaire au XVI^e siècle. Ou alors elle projette directement les problèmes actuels sur le passé.* » Il regrette en outre une vision critique unilatérale, qui manquerait de... dialectique. Certes, la prolétarianisation des femmes n'a pas abouti à la libération qu'en attendaient certains, mais il reste que « *la famille moderne permet aussi une individualisation des rapports homme/femme. Et les contradictions [du] salariat moderne dessinent une problématique d'émancipation possible, [...] sans hiérarchisation homme/femme en fonction de statuts différenciés* ».

Non exempt de débats internes et de critiques externes, le féminisme matérialiste peut en tout cas se targuer d'avoir joué un rôle incontestable dans la dénaturalisation de la différence des sexes, et dans son explication par l'existence d'un rapport social spécifique, entrelacé à d'autres rapports sociaux.

Pour Stevi Jackson, cet effort d'investigation en valait la peine et devrait être poursuivi. Ce serait la seule façon d'éviter que le destin social des individus ne soit à ce point influencé par leur appartenance à des groupes sexués : *« Nous ne pouvons pas nous attendre à saisir la pleine complexité kaléidoscopique et changeante du monde social et culturel, mais nous pouvons nous efforcer d'avoir une vision plus large. Si nous y parvenons, nous [...] pourrions restaurer notre faculté d'imaginer l'inimaginable : non seulement un monde sans genres, mais aussi un monde sans les myriades d'inégalités et d'injustices qui pèsent aujourd'hui sur la vie des femmes. »*

Pour cela, avertit Saliha Boussedra, il faudra répondre à des réalités très concrètes. *« J'observe que la cellule familiale et la domination qui s'y perpétue ont résisté aux utopies fouriéristes, aussi bien qu'au grand chambardement du capitalisme. Une des raisons réside dans la difficulté à surmonter le problème de la procréation (un processus qui passe par le corps des femmes et les accapare), ainsi que le problème des soins à apporter à l'enfant en bas âge (qui reste totalement dépendant des plus grands). Nos sociétés ont cependant déjà disjoint la sexualité et la reproduction. On peut aussi introduire des améliorations en termes d'organisation sociale, par exemple à travers la réduction du temps de travail, qui libérerait du temps aux hommes. Des possibilités techniques apparaissent enfin, comme la **procréation extra-utérine** : elles sont à débattre sur le plan éthique, en rejetant à mon sens l'usage capitaliste qui pourrait en être fait. »*

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.